



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE  
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le 20 mai 2014

Service départemental de l'Office  
National des Anciens Combattants  
et Victimes de guerre du Puy-de-Dôme  
04 73 98 39 45

**Le Préfet de la Région Auvergne  
Préfet du Puy-de-Dôme**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme**  
*Pour information à Monsieur le secrétaire  
général de la préfecture et à Mesdames et  
Messieurs les sous-préfets d'arrondissement*

**OBJET : Journée nationale de la Résistance – mardi 27 mai 2014**

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'en vertu de la loi du 19 juillet 2013 relative à l'instauration du 27 mai comme journée nationale de la Résistance, les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs françaises le **mardi 27 mai 2014**, jour anniversaire de la création du Conseil national de la Résistance.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

  
Michel FUZEAU